

Michel Barde

Le foot, le mot de Cambronne et la libre circulation



Photo: m. à d.

Qualifiée pour la phase finale de la Coupe du monde de football, l'équipe de Suisse s'envolera dans quelques mois pour le Brésil, emblème mythique du sport-roi. Classée actuellement parmi les meilleures nations du monde grâce à un parcours performant et à une certaine chance dans le tirage au sort de sa poule qualificative, la Suisse se heurtera, chez les Cariocas, à l'élite du football de la planète. Comme au théâtre, en guise d'encouragement, on lui dira déjà le mot de Cambronne.

Sera-t-il compris de tous? Ce n'est pas sûr car, outre l'amalgame des Romands, des Alémaniques et des Tessinois, évoluent dans cette équipe nombre de jeunes Suisses issus de l'immigration kosovare, albanaise, turque et africaine. Mais ces joueurs sont suisses et se défontent sur le terrain pour la victoire de leur pays d'accueil. Bel exemple d'intégration que des milliers de supporters apprécient et acclament.

L'image est-elle trop belle? Oui, car elle s'inscrit dans une forme de chauvinisme propre à la compétition sportive. Mais elle reflète aussi une réalité plus générale: notre pays a jusqu'ici bénéficié de la libre circulation des personnes. Le chômage y est faible et l'endettement, qui pourrit la vie de nombre de nos voisins, y est maîtrisé. Certes, il faut prendre en compte les doléances de ceux et celles qui s'inquiètent des effets collatéraux de cette libre circulation en matière de logements, de bouchons, d'infrastructures et, au fond, de sentiment de perte

d'identité, y compris face à l'accroissement du nombre de fonctionnaires étrangers dans nos services publics.

Ces craintes ne sont pas à négliger. Elles ne seront surmontées, au-delà des mesures d'accompagnement que la gauche et les syndicats revendiquent à chaque votation pour prix de leur accord, qu'à la condition que les autorités fédérales et cantonales prennent des mesures fortes en matière de sécurité et contre le laxisme ambiant et les lourdeurs issues de la révision du Code pénal de 2007. Il faut lire à ce sujet le livre de Marie-Hélène Miauton qui a paru l'automne dernier aux Editions Favre à Lausanne intitulé: «Criminalité en Suisse: la vérité en face». S'appuyant sur des sources incontestables qu'elle relie pour en tirer des analyses et des conclusions qui ont le mérite de s'attaquer aux idées reçues, l'auteure plaide pour le réalisme face à la naïveté et pour la protection de la victime face à l'agresseur, notions qui se sont curieusement diluées avec l'évolution du temps et des mentalités.

Pour sauver les bilatérales – et dans l'attente d'un accord institutionnel avec l'Union européenne qui est notre premier partenaire commercial – il est temps de réagir et d'apaiser les craintes d'une population lasse des dérives auxquelles elle assiste impuissante. A défaut, c'est tout l'édifice qui menacera de s'écrouler sous les coups de boutoir de ceux qui auront ou auraient déjà dit non à la libre circulation des personnes. ■

Michel Barde est ancien délégué patronal suisse à l'OIT.